

LES ILES D'HYÈRES CHEZ LES AUTEURS ANTIQUES

Michel BATS *

Résumé : Bien que les auteurs anciens soient relativement nombreux à citer les îles d'Hyères, connues alors sous le nom de Stoechades, il apparaît assez vain de chercher à leur restituer leur dénomination antique. On propose de mettre plutôt l'accent sur leur statut (propriété des Marseillais) et leur rôle (agricole et maritime), domaines pour lesquels la recherche archéologique apparaît aujourd'hui porteuse d'information.

Abstract : Although a good number of ancient authors are known to have alluded to the islands of Hyeres, known then as the Stoechades, it seems rather vain to try and give them back their name of ancient times. We suggest their statute (Massaliote property) and their role (agricultural and maritime) should be emphasized; both fields for which archeological research currently seems likely to yield information.

Mon propos n'est pas ici de m'aventurer dans une recherche exhaustive ni même de présenter un état de la question (passablement embrouillée !). Il s'agit simplement de rappeler le minimum sur lequel on peut s'accorder en s'en tenant au plus près des informations transmises par les auteurs antiques, tant à propos du nom des îles que de leur localisation. Mais nous essaierons aussi d'évoquer leurs ressources, de replacer leur rôle et leur statut dans leur contexte historique, afin de mieux comprendre le sens que l'on peut déjà donner aux trouvailles archéologiques présentées par ailleurs par l'équipe animée par Michel Pasqualini.

1. LES TEXTES

Ils sont relativement nombreux à parler des îles d'Hyères ou, du moins, à en citer le nom qui, on le sait, est celui de Stoechades. Nous ne retiendrons ici que les plus explicites; on a en effet l'impression que les auteurs anciens sont tributaires des mêmes sources primaires (sans doute Hécatée (VI^e s. av. J.C.), Eratosthène le Jeune (milieu du II^e s. av. J.C.), Artémidore (fin du II^e s. av. J.C.), Poseidonios (début du I^{er} s. av. J.C.), Agrippa (deuxième moitié du I^{er} s. av. J.C.), qu'ils répètent, en y ajoutant parfois quelque commentaire.

La plus ancienne mention se trouve dans le poème des Argonautiques (IV, v. 552-555) d'Apollonios de Rhodes (vers le milieu du III^e s. av. J.C.) : « Mais, ô déesses, pourquoi au-delà de cette mer, autour de la terre d'Ausonie et des îles Ligystides qu'on appelle Stoechades, de si nombreuses traces du navire Argo sont-elles vraiment visibles ? » (1)

* C.N.R.S., E.R. 290, 5, rue de la Salle l'Evêque, 34000 Montpellier.

Nous sautons ensuite à Strabon, qui écrit au début du I^{er} s. ap. J.C. ; au livre IV, 1, 10 de sa Géographie, après avoir évoqué la bande littorale qui court de Marseille à l'Italie, l'auteur ajoute : « *Quant aux îles situées en face de l'étroite bande de terrain dont je viens de parler, les premières à partir de Marseille sont les Stoechades, trois qui valent la peine qu'on en parle et deux petites... Après les Stoechades, se trouvent Planasia et Lerôn..., cette dernière est en face d'Antipolis. Le reste n'est plus qu'ilots qu'il ne vaut pas la peine de mentionner, soit devant Marseille même, soit devant le reste de la côte que nous avons décrite.* »

Au I^{er} siècle de notre ère, outre Pomponius Mela (II, 7, 124) et Dioscoride (De la matière médicale, III, 31), c'est Pline l'Ancien (H.N., III, 5, 79) qui, nommant les îles au large de la Gaule méditerranéenne, est le plus prolixe (et aussi le plus indéchiffrable !) : « *Sur les côtes de Gaule, on trouve Metina dans l'embouchure du Rhône, puis l'île qu'on appelle Blascon (2) et les trois Stoechades nommées ainsi par leurs voisins marseillais, à cause de l'ordre dans lequel elles sont rangées ; leurs noms respectifs sont Proté (= Première), Mesé (= Médiane) qu'on appelle aussi Pomponiana, et la troisième Hypaea. A partir d'elles, on a Iturium (ou Sturium), Phoenice, Phila ; puis Lero et Lerina, en face d'Antipolis, où subsiste le souvenir de l'oppidum Vergoanum (ou Berconum)* » (3).

Ensuite Ptolémée, vers le milieu du II^e siècle, nous livre dans son guide géographique (II, 10, 9) la position des îles situées au large de la Narbonnaise, parmi lesquelles : « *Les Stoechades, sous le cap Citharistès, au nombre de cinq ; position moyenne : 25° ; 42° 15'.* »

Comme le même auteur, en II, 10, 5, situe le cap Citharistès entre *Tauroention* (Le Brusç à Six-Fours) et *Olbia* (l'Almanarre à Hyères), il ne peut s'agir (malgré l'homonymie avec le port de Citharisté/Ceyreste/La Ciotat) que du cap Sicié et les cinq îles se trouvent donc toutes à proximité ou à l'est de celui-ci. Il paraît ainsi exclu de vouloir différencier des Grandes Stoechades, correspondant à nos îles d'Hyères, et des Petites Stoechades, qui se situeraient devant Marseille, en s'appuyant sur un texte d'Agathémère (III^e siècle ?) qui, dans ses Tableaux de Géographie (Fgt IV, 20) signale « *les Stoechades, ainsi nommées parce qu'elles se suivent en ligne en face des villes marseillaises, les plus grandes au nombre de trois et deux petites proches de Marseille même* » ; Agathémère ne suggère-t-il pas plus simplement que les deux îles les plus petites sont à l'ouest des trois grandes et donc plus proches de Marseille ?

2. CERTITUDES ET PROBLEMES

2.1. Certitudes

a) Les Stoechades, primitivement appelées Ligystides, reçurent leur nom des Marseillais, du fait de leur position en ordre aligné : un tel recours à la géographie pour la dénomination d'un archipel est banale si on la rapproche d'autres, parallèles, telles que les Cyclades ou les Sporades.

b) Elles se situent entre le cap Sicié et les îles de Lérins. Elles sont au nombre de cinq selon Strabon, Ptolémée et Agathémère, dont trois grandes (sans doute les trois également citées par Pline) et deux petites selon Strabon et Agathémère.

c) *Pomponiana* est le nom latin de l'île appelée *Mesé* par les Massaliètes, ou, du moins, le nom d'un port (cf. l'itinéraire maritime d'Antonin) qui pourrait y avoir été créé par T. Pomponius, légat de Pompée en 67 av. J.C. dans la guerre contre les pirates et responsable du *Sinus gallicus*. *Pomponiana* ne peut donc pas être l'équivalent d'*Olbia*, qui continue d'ailleurs à figurer sous ce nom aussi bien chez Pomponius Mela que chez Ptolémée (4).

2.2. Problèmes

a) Entre les Stoechades et l'île de *Lérôn* (= Sainte-Marguerite), Strabon place l'île de *Planasia*, mais ne mentionne pas l'île de *Lerina* (= Saint-Honorat) : on a, à juste titre, proposé que *Planasia* soit le nom latin de cette île plate comme existaient d'autres *Planasia* en Espagne et en Italie. Mais ce qualificatif n'est attesté nulle part ailleurs alors que les deux îles de Lérins sont toujours désignées sous leurs noms bien connus de *Lero* et *Lerina* (ou leur équivalent latin tardif *Lerum* et *Lerinum*). Strabon a-t-il commis une erreur et confondu Saint-Honorat avec *Planasia*, cette autre île plate entre la Corse et l'Italie ? ou bien *Lerina* s'est-elle aussi appelée réellement *Planasia* ?

b) Entre les trois Stoechades et les îles de Lérins, Pline l'Ancien cite le nom de trois îles : si les trois Stoechades correspondent aux trois îles principales de Strabon et Agathémère, on aurait l'équivalence Porquerolles/*Proté*, Port-Cros/*Mesé*, Le Levant/*Hypaea*. Mais nous savons qu'au-delà du Levant, il n'y a pas d'autres îles jusqu'aux îles de Lérins, et, par ailleurs, Strabon (et Agathémère) indiquaient l'existence de deux, et non trois, îles plus petites, et Agathémère invitait à les situer à l'ouest des grandes.

Pour concilier toutes ces informations, plusieurs reconstructions ont été proposées, aussi peu convaincantes les unes que les autres (5) : dans l'attente de découvertes épigraphiques sur les îles elles-mêmes, il paraît malheureusement assez vain de vouloir leur attribuer leurs noms antiques.

3. STATUT ET ROLE

Dans le passage de la Géographie de Strabon auquel nous avons déjà fait référence, l'auteur écrit aussi, parlant des Stoechades : « *Les Marseillais y pratiquent l'agriculture. Autrefois ils y avaient aussi un poste de garde établi là contre les incursions des pirates et y étaient bien pourvus en ports.* »

On peut déduire de l'utilisation du présent dans la première phrase de ce passage qu'au moment où écrit Strabon les Stoechades faisaient toujours partie des possessions massaliètes ; cela nous est d'ailleurs confirmé par Tacite (Histoires, III, 43) : en 69, Valens, lieutenant de Vitellius, s'embarque à Monaco, mais « *une tempête contraire le jette vers les Stoechades, îles des Marseillais.* » Ce fait est notable dans la mesure où nous avons de bonnes raisons de croire que la zone d'Hyères (et donc sans doute *Olbia* ?) ne leur appartenait plus et avait été rattachée au territoire de la colonie d'Arles. Cependant on notera que les Marseillais y sont maintenant réduits à des activités agricoles. Car, par « *autrefois* », Strabon évoque le temps de l'indépendance massaliète,

avant la prise de la ville par les troupes de César (— 49). Le temps où Marseille soucieuse d'assurer sa sécurité et sa maîtrise de la mer implantait sur le littoral ces forteresses (*epiteichismata*), qui, telles *Olbia* (l'Almanarre, Hyères), ou *Tauroeis* (Le Brusq, Six-Fours), pouvaient servir d'escale éventuelle sur le trajet vers l'Italie, mais surtout de base pour mener la lutte sur terre et sur mer contre les pirates ligures. C'est donc au moins à partir de la fondation d'*Olbia* (vers 350/340 av. J.C.) que les Marseillais ont dû s'assurer la maîtrise des îles d'Hyères et y installer une garnison : vraisemblablement quelque structure de petite dimension, flanquée d'une tour, qui peut éventuellement avoir été masquée par l'un des multiples forts installés par la suite à l'époque moderne (mais aucune trouvaille archéologique ne vient pour le moment appuyer cette hypothèse). On sait qu'en 181 av. J.C., les Marseillais avaient dû faire appel à Rome pour lutter contre la piraterie ligure et que ce n'est qu'en 67 av. J.C. que les opérations menées par les légats de Pompée permirent enfin de la tenir en respect. En effet, si la route maritime la plus directe pour aller d'Italie en Espagne franchit les Bouches de Bonifacio, l'itinéraire normal de Marseille (voire de Narbonne) en Italie passe par la mer Ligurienne : non seulement les épaves qui la jalonnent mais plusieurs témoignages littéraires en fournissent la preuve évidente. Ce qui ne veut pas dire bien sûr que les ports des *Stoechades* dont parle Strabon soient des escales de commerce : ce ne sont évidemment que des accueils pour le petit cabotage et surtout sans doute des criques de pêcheurs. Un seul, mais à une époque relativement tardive, paraît avoir pris quelque consistance : c'est celui de *Pomponiana*.

Les ressources des îles, en dehors de la pêche et de l'agriculture, étaient limitées. Elles fournirent cependant quelques spécialités qu'énumèrent les auteurs antiques. La plus connue est une variété de lavande, la *stoechas* (*Lavandula Stoechas* L.), qui a emprunté son nom aux îles (6) et dont la décoction a, d'après Dioscoride (III, 31) et Pline l'Ancien (H.N., XXVII, 107) le pouvoir de déclencher les règles et de soulager les douleurs de poitrine. On la mélange aussi à des médicaments et on peut en faire un vin ou un vinaigre parfumés (Dioscoride, V, 53-54 ; Pline l'Ancien, H.N. XIV, 111) ou une farine qui, mélangée à de l'eau adoucie au miel et prise en boisson, soulage les douleurs de la hanche et de la colonne vertébrale, mais aussi de la toux (Pline l'Ancien, H.N., XXVI, 27).

C'est encore Pline (H.N., XXXII, 11) qui nous apprend que « le corail le plus apprécié se trouve dans le golfe gaulois autour des îles *Stoechades*, et dans la mer de Sicile autour des îles *Eoliennes* et de *Drépane* ». De la mer aussi, on tirait, sans doute dès la période massaliète, la pourpre, dont le nom grec se retrouve dans celui de l'île de *Phoenice* et dont nous savons par la *Noticia Dignitatum* qu'elle alimentait au IV^e siècle de notre ère un atelier impérial situé à Toulon.

Voici donc achevé le tour des maigres informations léguées par la tradition littéraire antique : c'est un cas où il apparaît d'autant plus clairement que le meilleur espoir de renouvellement et d'élargissement de nos connaissances réside dans la prospection et l'exploration archéologiques.

NOTES

(1) Cf. Stéphane de Byzance, *Ethnika*, s.v. Στοιχάδες : « trois îles proches de Marseille ; on les appelle aussi Ligystides ».

(2) Nous savons par Strabon (IV, 1, 6), Avienus (Ora marit., v. 603) et Ptolémée (2, 10, 9) que *Blascon* est proche du Cap d'Agde (l'îlot de Brescou ?) : ou bien Pline fait une erreur, ou bien dans sa description, il va d'abord vers l'ouest, avant de repartir vers l'est pour nommer les Stoechades.

(3) Syntactiquement *in qua* qui introduit la relative « où subsiste... » peut se rapporter soit à *Lerina* soit à *Antipolis* : la première solution est plus logique puisque, dans ce passage de Pline, il est question des îles et que l'auteur a traité par ailleurs du continent. Les découvertes archéologiques de *Leron/Sainte-Marguerite* ne doivent pas en tout cas être attribuées à cet *oppidum Vergoanum*, à moins d'imputer une nouvelle erreur à Pline : chez cet auteur, le terme d'*oppidum* n'implique pas obligatoirement une position dominante mais paraît recouvrir plutôt la traduction d'« habitat indigène » (sur les trouvailles archéologiques de Sainte-Marguerite, voir en dernier lieu : G. Vindry, l'acropole de *Lero* à l'île Sainte-Marguerite, Histoire et archéologie, Dossier n° 57, oct. 1981, p. 62-66).

(4) La dédicace, retrouvée à l'Almanarre, au génie du quartier du *castellum* des Olbiens (*Genio vicinia castellanae Olbiensium*) suggère qu'*Olbia*, à cette époque (mais quelle époque ?), pourrait être un *vicus* à l'intérieur de la cité d'Arles ou un quartier d'une entité administrative dont nous ne connaissons pas le nom (mais qui, après tout, pourrait s'appeler *Pomponiana* !). Mais il n'en reste pas moins que Pline assimile *Pomponiana* et *Mesé* : il peut certes faire une erreur mais son texte n'a ici rien d'« énigmatique », contrairement à ce que laisse entendre G. Denizot, *Le rivage de Provence et Languedoc au temps des Ligures*, I, *RElig.*, 23, 1957, p. 35-36. Quant aux distances données par l'itinéraire maritime d'Antonin, les quinze milles entre *Telo Martius* et *Pomponiana* tombent quelque part entre Giens et Porquerolles et les trente entre *Pomponiana* et *Alcone* sont difficiles à compter puisqu'on ne sait situer ni l'un ni l'autre de ces deux ports !

(5) E. Desjardins (Géographie de la Gaule romaine, I, 1876) proposait de lire Pline à l'envers, c'est-à-dire de l'est vers l'ouest, ce qui donnait : Le Levant/*Proté*, Port-Cros/*Mesé*, *Hypaea*/Porquerolles, Giens/*Pomponiana*, *Sturium*/Riou, *Phoenice*/Pomègues, *Phila*/Ratonnaeu ! Outre que cela postule l'insularité de Giens (alors qu'on a de bonnes raisons de penser que cordon oriental et marécages la reliaient déjà au continent), c'est prolonger les Stoechades et marécages la reliaient déjà au continent), c'est prolonger les Stoechades jusque dans la rade de Marseille et la séquence des noms introduite par « *ab iis* », montre bien que *Lero* et *Lerina* suivent *Phila*. C. Jullian (Histoire de la Gaule, I, 1908, p. 397) voyait dans *Sturium*, *Phoenice* et *Phila* des doublets de *Proté*, *Mesé* et *Hypaea*. J. Mouquet (*Les Stoechades sont-elles nos îles d'Hyères ?* RA, 22, 1925, p. 95-104) regroupait dans l'archipel des Stoechades les trois « grandes » îles de Cepet/*Proté*, Giens/*Mesé*, Porquerolles/*Hypaea* et les deux « petites » du Grand et du Petit Ribaud, et inventait un archipel de *Planasia* incluant Bagaud/*Sturium*, *Phoenice*/Port-Cros, *Phila*/Le Levant : on lui reprochera de faire lui aussi de Giens une île, et surtout de retirer Bagaud, Port-Cros et le Levant de l'alignement des Stoechades et de faire du féminin singulier *Planasia* un nom d'archipel, cas unique en grec où le pluriel s'impose ; on a vu en outre que ce terme est manifestement un mot latin, évoquant l'aspect de l'île : Pline le dit très nettement à propos de la *Planasia* italienne (III, 5, 6 : *Planasia a specie dicta*) ; le ferait-on dériver du grec πλανασθαι que cela évoquerait la dispersion et non l'ordre.

(6) C'est ce que disent clairement tous les auteurs antiques : F. Benoît (*Recherches sur l'hellénisation du Midi de la Gaule*, 1965, p. 198) préfère l'interprétation inverse et voit dans les Stoechades « les îles de la lavande » et non « les îles alignées ».

Accepté le 5 VII 1985